

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

M. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec  
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : La colonisation du Sud; débats provoqués à ce sujet, à une séance de l'Assemblée Législative de Québec, par M. Faucher de Saint Maurice, député pour le comté de Bellechasse; MM. les députés des comtés de Montmagny, l'Islet et Rimouski prennent part à la discussion.

*Causerie Agricole* : Choix de la semence (Suite); travaux de semence.

*Sujets divers* : *Le Monde* (journal publié à Montréal) et les journaux d'agriculture.—Le bétail au pâturage.—Gouttière des arbres; maladie causée aux arbres par une mauvaise taille ou un élagage fait sans précaution et sans soins.

*Choses et autres* : Conférence agricole donnée à l'Islet, sous le patronage du Corele agricole de cette paroisse, par M. J. C. Chapais, du Département de l'Agriculture à Québec.—L'emploi des cendres pour la culture, notamment à l'égard des vergers.

*Recettes* : Remède à donner à un cheval qui avale une sangsue.—La fièvre de poule comme poison pour le cheval.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, écrivain, N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écrivain, arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBreuil.—Prix 60 cts.

## REVUE DE LA SEMAINE

*La colonisation du Sud.*—L'ouverture des chemins et la construction de voies ferrées, comme moyens d'activer la colonisation dans les différentes parties de notre Province, sont ce qui attirent le plus l'attention de nos députés à Ottawa comme dans nos Chambres Provinciales. En effet ce sont les moyens les plus prompts pour en activer le développement, et la discussion se fait souvent à ce sujet dans notre Parlement Provincial.

Nous empruntons au *Journal de Québec*, le résumé suivant des débats qui ont été provoqués par le député du comté de Bellechasse, M. Faucher de St Maurice, sur l'opportunité de construire une voie ferrée, au sud, en arrière des comtés de Beauce, de Dorchester, de Bellechasse, de Montmagny, de l'Islet, de Kamouraska et de Témiscouata.

Le député de Bellechasse s'est exprimé ainsi :

"Il y a quelques jours, le député de Terrebonne mettait sa parole patriotique au service de la colonisation du Nord. Il fut suivi par les députés de Chambly, de Rimouski, d'Ottawa, d'Hochebourg, de Témiscouata. Nous, députés du sud, nous applaudissons à l'éloquence convaincue de nos collègues et nous faisons des vœux pour voir leurs efforts réussir.

"Aujourd'hui, je viens leur en demander autant pour les comtés du sud. Un pays riche et connu des missionnaires, des trappeurs et de bûcherons, s'étend en arrière des comtés de Beauce, de Dorchester, de Bellechasse, de Montmagny, de l'Islet, de Kamouraska, de Témiscouata et de Rimouski. Tous les rapports officiels que nous possédons s'accordent sur la fertilité du sol, sur la richesse des essences forestières. On y a trouvé des gisements minéraux de la plus grande richesse entre autres des indices de cinabres.

"Le curé de Saint-Magloire, qui est un des dignes émules de cet apôtre de la colonisation, le révérend M. Labelle, que la Chambre acclamait hier, a bien

voulu m'envoyer sur cette région inexplorée de précieuses notes que je me fais un devoir de communiquer à la Chambre."

Ici l'orateur lit ce travail important, qui a été publié dans le *Journal de Québec*, du 31 mars, ainsi qu'une lettre du préfet du comté de Bellechasse, M. Couture.

Ces lettres résument en peu de mots toutes les ressources agricoles, minérales et forestières que Québec pourrait retirer de ce pays laissé à lui-même, de cette *terra incognita*.

Puis reprenant son discours :

"Emparons-nous du sol ! Telle était la devise de nos pères ; telle doit être la nôtre. Un homme distingué avec qui je causais dernièrement de la colonisation canadienne, M. Achintre du *Monde*, faisait à ce propos des remarques fort logiques. Entr'autres choses, il disait, en parlant de nos pères :

"Pour qui connaît aujourd'hui la topographie des lieux, la nature du pays, les dangers à prévenir, les ennemis à combattre, les établissements à créer, tous les obstacles qu'il fallait vaincre en ce Canada alors inconnu, lequel de ceux-là oserait mettre en doute les qualités des colons, l'aptitude de la race, l'habileté de l'administration française à cette époque.

"Que l'on jette un coup d'œil sur la carte du Bas-Canada, et que l'on y suive, depuis l'origine jusqu'à nos jours, le développement de l'idée qui présida à la création des groupes, au choix des localités, des premiers villages, à cette disposition savante de lignes d'établissements, courant parallèlement au fleuve et gagnant les profondeurs par une série de rangs, disposés en échelons, comme les régiments d'un corps d'armée à la veille d'une grande bataille.

"Assuror ses derrières et ses ailes, et prendre le fleuve comme base d'opération : telle fut l'idée de jadis. Elle reste encore, de nos jours, la meilleure des tactiques, soit au point de vue de guerre ou à celui de la colonisation."

"Cette tactique, notre devoir est de la continuer en étendant la colonisation des rives du Saint-Laurent à la frontière du Maine.

"Représentant du sud, je fais mon devoir en attirant l'attention du gouvernement sur cette belle partie de la province. Une voie ferrée suffirait pour donner à l'agriculture, au commerce, à l'industrie une région merveilleuse où le climat est plus doux qu'au Nord et au Sagouay.

"En préconisant le sud, je suis loin de vouloir nuire aux efforts faits pour coloniser la Lièvre, la Rouge, la Mantawa, le Nord et le lac Saint-Jean. Non, dans notre beau pays, il y a place pour tous.

"La province de Québec a une superficie de 120,764,651 acres. Sur ce grand total il y a 12,625,877 acres de terrains occupés ; 6,410,264 acres de terrains améliorés ; 4,144,984 acres de terrains cultivés ; 2,207,422 en pâturages et 54,858 en jardins. Reste comme grand total 108,138,774 acres de terres qui sont inexploitées !

"En face de ces richesses flottantes que nous avons sous la main, il est bien permis de se demander avec Doudan :

"— La terre se repose terriblement chez nous. Reste à savoir si quelque moisson gigantesque sortira de ce grand loisir."

"Ces moissons gigantesques, le gouvernement peut les faire germer hors du sol.—Qu'il encourage la construction d'une voie ferrée en arrière des comtés de Dorchester, de Bellechasse, de Montmagny, de l'Islet, de Kamouraska. Dieu et la race canadienne française feront le reste. (Applaudissements)."

M. BERNATCHEZ, député de Montmagny.—Je remercie le député de Bellechasse de l'heureuse idée qu'il a de demander au gouvernement une exploration de la partie du pays qui s'étend en arrière de Dorchester, Bellechasse, Montmagny, l'Islet, Kamouraska. Il a raison, lorsqu'il affirme en Chambre que cette région est la plus belle et la plus fertile de la province de Québec. Le climat y est d'une douceur remarquable et les bois sont de la belle qualité. Si un chemin de fer traversait cette contrée, elle serait bientôt la partie la plus recherchée du Bas-Canada.

"J'appuie de toutes mes forces la proposition de M. Faucher et j'espère que le gouvernement en tiendra compte. (Applaudissements)."

M. Marcotte, député de l'Islet.—Comme représentant un des comtés du sud, par conséquent directement intéressé au succès des régions du sud, je crois manquer à mon devoir si je laissais passer sous silence la question soulevée par l'honorable député de Bellechasse et si je n'apportais pas à cette discussion mes faibles connaissances. J'espère que si au moins elles n'ajoutent pas de lumières, au moins elles ne répandront pas de ténèbres.

"M. l'Orateur, chaque fois que le gouvernement a cru devoir dépenser des milliers de piastres dans le nord, dans la vallée du lac Saint-Jean, je l'ai félicité, j'ai appuyé de tout cœur une politique aussi sage que patriotique.

"Cet appui, M. l'Orateur, me donne le droit de réclamer, pour les régions du sud, l'application d'une politique aussi intelligente

"M. le curé Labelle, dans une trop courte entrevue aussi utile qu'agréable, nous a dit qu'il fallait coloniser en chemin de fer. La Chambre, je l'espère, me permettra de jeter quelques idées sur la construction d'un chemin de fer dans les régions du sud, espérant que ces idées seront ramassées par des personnes d'affaires, intelligentes et qui sauront en faire leur profit tout en améliorant la condition de notre province.

"Je me permettrai de citer quelques extraits d'une lettre que m'adressait le révérend messire F. Pelletier, curé de Sainte Germaine, en date du 5 février 1883.

"Voici ce que m'écrivait alors ce prêtre dévoué :

"D'après les entrevues que nous avons eues ensemble et l'étude que j'ai faite depuis de la question de la possibilité d'un chemin de fer dans la vallée de la rivière "Desplantes," en partant de Saint-Joseph de la Beauce, vous arrivez sur les bords de la rivière Etchemin. Il est facile alors de suivre la "décharge" et les bords du lac Etchemin. Là il y a une vallée qui se joint à celle de la rivière Famine dans le canton 1 à 10000. Cette vallée conduit à la rivière d'Aquam. Ensuite c'est une vallée qui s'étend jusqu'au lac Des Anglais, et de là atteint Madawaaka. Là ce chemin débouche à Saint-Jean, N.-B."

"Encore une fois, M. l'Orateur, ce sont là quelques idées, bien incomplètes, si vous le voulez, mais puissent-elles germer quelque part, fructifier et rendre prospère une grande région de notre province, région pour ainsi dire délaissée, presque ignorée jusqu'à présent. (Applaudissements)."

M. Asselin a cité et a commenté avec beaucoup d'à propos l'extrait suivant du rapport sur les chemins de colonisation du Bas-Canada, de 1862.

" Avant de terminer mon rapport, je dois déclarer qu'en combinant toutes mes observations sur la nature du sol et ses accidents dans le cours de l'exploration du township Daquam. J'ai trouvé, en somme, les terres de ce township très favorables à la culture, et offrant aux colons qui voudront défricher les plus belles garanties de succès. Ce qui contribue le plus à m'inspirer cette confiance, c'est le fait si rare et si remarquable que ce territoire est partout extrêmement plan et généralement peu rocheux, avantage qui assure aux défricheurs les plus grandes facilités pour l'ouverture des voies de communications. Les seules difficultés à surmonter dans la colonisation de ce township consistent dans l'existence de quelques savanes ça et là; mais ces difficultés ne sont rien en comparaison de celles causées par les inégalités du sol, et j'ai le plus ferme espoir que, avant peu, un avenir brillant se prépare pour la vallée située entre la rivière Daquam et la rivière Saint-Jean.

Le député de Bellechasse a fait inscrire sur les ordres du jour les résolutions suivantes :

" Que la frontière sud des comtés de Beauce, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, l'Islet et Kamouraska, se prête à la construction d'une voie ferrée allant se raccorder à Edmunston au chemin de fer du Nouveau Brunswick.

" Que d'après les renseignements donnés officiellement, il est impossible de trouver ailleurs de meilleures terres pour la culture ;

" Qu'il faudrait peu d'efforts pour diriger la colonisation vers cette région fertile et l'ouvrir à l'industrie et à l'agriculture ;

" Que des paroisses pourraient s'ouvrir sur la frontière Sud des comtés de Beauce, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, l'Islet et Kamouraska, où des milliers de nos compatriotes trouveraient, sinon, l'abondance, au moins l'existence saine, honnête et indépendante ;

" Que la province de Québec faciliterait ainsi le rapatriement de nos compatriotes actuellement aux Etats-Unis et empêcherait une émigration qui est une cause d'affaiblissement pour le pays ;

" Qu'il est de l'intérêt de la province de Québec d'ouvrir au commerce et à l'agriculture la frontière sud des comtés de Beauce, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, l'Islet et Kamouraska, et que le meilleur moyen d'y parvenir serait la construction d'une voie ferrée, allant se raccorder à Edmunston au chemin de fer du Nouveau-Brunswick ;

" Que l'Assemblée législative présente une adresse à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, le priant d'assurer la construction de telle voie ferrée et l'assurant que cette construction est d'une importance vitale pour le développement commercial et agricole de la frontière sud des comtés de Beauce, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, l'Islet et Kamouraska."

L'attention publique est attirée maintenant d'une manière officielle sur les richesses minières, agricoles et forestières des comtés mentionnés dans ces résolutions. Nous faisons des vœux pour que ce projet réussisse. N'aurait-il obtenu comme résultat que d'éveiller l'attention publique sur la richesse et fertilité du sud, le député de Bellechasse aurait bien mérité de son pays. Il en est de même pour MM. Bernatchez, Marcotte et Asselin qui ont défendu d'une manière éloquente la grande cause de la colonisation du Sud.

## CAUSERIE AGRICOLE

### CHOIX DE LA SEMENCE.

Toujours on doit choisir la meilleure semence, nous voulons dire la plus grosse, la plus lourde, la plus

mûre pour semence, parce que de sa bonté dépend la beauté des semis et l'abondance de la récolte.

Les blés qui ont crû dans les terrains très-fertiles, dans les terrains très humides ou très ombragés, ont généralement leurs grains moins nourris que ceux qui ont été cultivés dans une terre moins fertile, dans un terrain plus sec et plus exposé aux rayons du soleil, parce que, dans les premiers cas, toute la force végétative se porte sur les feuilles; on ne doit donc pas les employer à l'ensemencement.

Il n'est donc pas absolument nécessaire de changer de temps en temps les semences d'une exploitation rurale, sous prétexte qu'elles dégénèrent. Il suffit toujours de choisir la plus belle de sa propre récolte, tout comme à l'égard des animaux que l'on destine à l'élevage. Ce n'est que dans certains cas, que nous avons déjà indiqués, qu'il importe de faire venir d'ailleurs les grains pour semence.

Un cultivateur jaloux de la supériorité de ses blés fera même plus, il en fera trier, par ses enfants dans les soirées d'hiver, les grains les plus gros, et les fera semer à part dans la meilleure terre de son exploitation, pour le produit être ensuite substitué à ses anciennes semences. Qu'on ne croie pas que cette opération de trier soit bien longue; une famille peut aisément nettoyer ainsi un minot par jour, seulement dans ses moments de repos, puisque les femmes et les enfants peuvent prendre part à ce travail. Il suffit d'avoir vu opérer des personnes exercées pour en être convaincu.

D'un autre côté, on peut se servir, pour trier les grains, d'un moyen mécanique qui est en usage dans plusieurs endroits. Le trieur Lépine, de fabrication française, remplit bien le but, si nous en jugeons par celui que possède la ferme modèle du Collège de Ste Anne. Plusieurs cultivateurs des environs de Ste Anne, font trier leurs grains à cette ferme, en payant dix centins par minot, et ils n'ont qu'à se féliciter de la netteté de leurs grains. Nous avons vu un cultivateur apporter là dix sept minots de blé tel qu'il l'avait récolté, et de cette quantité en rapporter dix minots de grains absolument convenables pour la semence.

Les cercles agricoles n'auraient qu'à y gagner en se cotisant ensemble pour l'achat d'un semblable instrument dont ils pourraient se servir à tour de rôle, avec l'assurance de pouvoir obtenir des grains parfaitement nets pour la semence. Rien n'est plus avantageux que l'esprit d'association dans nos campagnes, et nous devrions le stimuler par tous les moyens possibles. Si nous voulons que les cercles agricoles et les sociétés d'agriculture remplissent réellement et avantageusement la noble et belle mission qui leur est échue, il faut que tous les cultivateurs, tous ceux même qui ont à cœur le progrès agricole, y mettent la main et coopèrent à cette grande œuvre de l'esprit d'association parmi les cultivateurs. Nous en arriverons là, non pas en cherchant à détruire ce germe d'association implanté parmi nous au prix de grands sacrifices et de labeurs; mais il faut surtout chercher à édifier davantage cet esprit d'association si nécessaire et propre à opérer de grandes choses au point de vue agricole. S'il y a un mal dans leur organisation, signalons-le pour qu'on puisse y porter remède; mais n'allons pas détruire sans avoir la certitude que

ce que nous proposons en remplacement sera meilleur. Il en est de même de tout ce qui se rattache à l'agriculture, de loin comme de près. Les journaux d'agriculture et les écoles d'agriculture sont aussi dans ce cas, et de très près, car l'enseignement est la base du véritable progrès agricole auquel nous désirons atteindre, nous n'en doutons pas.

On regarde comme indispensable, dans beaucoup de cantons, de prendre le blé de la dernière récolte pour semence; mais de nombreuses expériences ont prouvé que cela n'est pas toujours nécessaire, puisque les produits les plus considérables n'ont pas été fournis par les semences de la dernière récolte. Il est probable que le préjugé qui règne contre les semences anciennes parmi les cultivateurs, a sa source dans le peu de soin qu'on prend pour la conservation des grains, dont les germes sont rongés par les charançons, les souris, etc.

Cependant une vieille semence lève plus lentement qu'une fraîche, parce qu'elle est plus desséchée et qu'il lui est plus difficile d'absorber l'eau nécessaire à sa germination. Il faut donc la mettre dans l'eau quelques jours à l'avance pour lui restituer son humidité. Il faut ensuite les ressuyer soit au soleil, soit avec des cendres de bois avant de s'en servir.

Nos voisins des États-Unis ont pensé qu'en mélangant des semences vieilles dans un mélange de bouse de vache d'eau, et en l'entretenant pendant plusieurs jours, au moyen du feu, dans une température de 40 degrés, on en faciliterait la germination, et l'expérience a vérifié la justesse de cette idée.

Beaucoup de semences perdent réellement leur faculté germinative dans l'année qui suit celle de leur récolte; d'autres la conservent un petit nombre d'années; d'autres enfin un temps indéterminé. Presque toutes peuvent se conserver dans cet état un peu plus longtemps lorsqu'elles sont mises à une certaine profondeur en terre.

Toutes les graines, pour être bonnes à semer, doivent être arrivées à leur maturité ou presque à leur maturité. Plus, dans chaque espèce, la graine est petite relativement aux autres de la même espèce, et plus sa production est faible. Il nous faut donc choisir la plus belle graine.

Comme il est toujours sage de ne pas perdre son temps et son terrain, on doit désirer le plus souvent de savoir si la graine qu'on va semer est dans le cas de lever. On juge généralement assez bien de sa qualité par l'inspection, lorsqu'on a de l'expérience, c'est-à-dire à sa couleur et à son poids; mais dans le cas contraire il faut avoir recours à l'incertaine preuve de l'eau, la mauvaise graine surnageant ordinairement, ou à l'examen du germe, qui, lorsqu'il est gros et sans apparence d'altération, offre plus de sécurité.

L'observation prouve que les graines de la récolte dernière sont meilleures lorsqu'on veut avoir des plantes vigoureuses et abondantes en tige et en feuilles; mais que celles de deux ans sont préférables quand on a pour but d'avoir de grosses racines, des produits abondants et savoureux.

L'eau étant nécessaire à la germination des graines, il faut faire les semis, autant que possible, par un temps humide, ou mettre tremper les graines dans l'eau, comme nous l'avons dit plus haut.

Il est des graines qui portent sur elles des germes de la mort qui frappera leurs productions, telles que celles du blé, de l'orge, de l'avoine, etc. Il faut détruire le germe par le chaulage, que nous avons déjà eu occasion de recommander.

Beaucoup de graines perdent leur faculté germinative peu après leur maturité. Ces graines, lorsqu'on ne peut pas les semer de suite, doivent être stratifiées avec de la terre.

Le blé de deux ans peut être plus avantageux à semer, si l'on s'appuie d'après le principe que les grains dont le genre est affaibli, poussent moins en herbe et plus en grains.

Autant que possible, les terres où on doit faire les semis seront ameublées par les labours; tous les semis réussissent dans la terre de bruyère lorsqu'elle est convenablement arrosée, parce que c'est la plus perméable aux racines. Les terres légères sont plus ou moins dans le même cas; mais comme elles laissent plus facilement infiltrer et évaporer les eaux des pluies, il est souvent nécessaire, dans la grande culture, où on ne peut arroser, de rendre leur surface un peu plus compacte en la plombant.

Le plombage est une opération qui met la surface de la terre dans un état de densité moyenne, qui est la plus avantageuse à la végétation. On se sert, pour l'effectuer, de différents moyens calculés sur l'espèce des graines, sur la nature des terres, et même sur la saison. Les grosses graines, qui demandent à être profondément enfouies; les terres fortes, que les pluies ne plombent le plus souvent que trop, n'en ont pas besoin.

C'est le rouleau de bois qui est le plus généralement employé pour plomber la terre qui recouvre les semis des plantes céréales et autres qui concernent la grande culture. Il remplit fort bien cet objet, c'est-à-dire qu'il raffermi la surface du sol sans trop la durcir.

Il peut paraître singulier que, labourant la terre pour la diviser, pour rendre plus faciles la croissance et l'action des racines, pour ouvrir son sein aux influences atmosphériques, on détruit ses effets par le plombage; mais c'est que l'excès est souvent un défaut. Les terres trop légères, ou trop ameublées par les labours, perdent trop facilement l'eau si nécessaire à toute végétation, soit par l'infiltration, soit par l'évaporation, laissant trop d'intervalles entre leurs molécules pour que la radicle des grains qu'on y sème, y trouvent constamment l'humidité qui est si nécessaire non seulement à leur accroissement, mais même à leur existence, croissent faiblement ou meurent. Ce sont par conséquent les plantes les plus délicates qui exigent le plus impérieusement d'être dans une terre plombée.

Presque toutes les graines de légumes dont on mange les feuilles gagnent à être semées dans des terres très fertiles ou très fumées, parce que dans cette circonstance elles offrent des productions plus fortes et par conséquent plus propres à remplir l'objet de leur culture.

Plus les graines sont grosses et plus elles demandent à être enterrées profondément, cette règle du moins souffre fort peu d'exceptions. Il est des graines qui ne lèvent jamais dès qu'elles sont enterrées, telles sont, parmi les arbres, celles des bouleaux,

des platanes, etc.; parmi les plantes, celles des oignons, des panets, etc. Dans ce cas il est souvent bon de couvrir ces graines avec de la mousse, de la paille et autres sujets analogues qui empêchent l'effet de l'action desséchante des rayons du soleil ou des vents.

La terre est-elle humide, enterrez pour votre grain; est-elle sèche, semez avant le labour. Ce principe s'applique principalement aux graines qui lèvent rapidement, telles que le navet, le chanvre, le blé, le seigle, etc.

Les semis dont les produits ne doivent pas être transplantés s'appellent des *semis à demeure*.

Il y a certains semis qu'il faut faire très serrés, tels sont ceux de lin, de chanvre, destinés à faire de la fine toile; tels que ceux des plantes qu'on veut faucher en vert pour les bestiaux, ou enterrer avant la floraison pour engrais; mais en général, et surtout ceux destinés à la production de la graine, doivent toujours être clairs. La raison en est que les plants trop pressés s'affaiblissent réciproquement par leurs racines, se nuisent par leur ombre, et qu'ils ne prennent pas conséquemment toute la vigueur qui leur est propre. Mais on éclaircira successivement, disent certains jardiniers, lorsque le plant sera levé: oui, mais le plant qui a levé restera faible toute sa vie, leur répond-on: en effet, c'est ce que l'expérience prouve.

Cependant, comme il est beaucoup de graines non fécondées, altérées, mangées, on ne peut se dispenser de semer un peu plus dru qu'il ne convient, mais il y a un moyen terme à garder.

Dans le cas où on semerait deux espèces de graines dans le même champ, il est plus avantageux de les répandre l'une après l'autre, que de les mélanger, parce que la différence de leur pesanteur spécifique fait qu'elles se dispersent inégalement.

Il est aujourd'hui généralement reconnu que les objets de nos cultures qui portent de la graine, épuisent davantage le sol que ceux qui ne nous fournissent que leurs feuilles. Ainsi il ne faut pas semer deux années de suite dans le même champ du blé ou de l'orge, etc., à moins qu'on ne rende à la terre, par des engrais abondants, la portion des principes nutritifs que ces plantes lui ont enlevée. — (A suivre.)

“Le Monde,” journal publié à Montréal, et les journaux d'agriculture.

Sous le titre “La position financière,” nous lisons dans ce journal ce qui suit:

“..... Si nous n'avions qu'un seul journal d'agriculture au lieu de trois ou quatre, il aurait probablement le double d'abonnés, ses annonces se paieraient double prix, et la caisse publique ne serait pas appelée à couvrir les déficits réels ou fictifs.

“Sans compter que plusieurs autres journaux s'occupent beaucoup d'agriculture, et pourraient réclamer le droit de partager dans les mêmes faveurs, sans qu'il fût possible de mettre un terme à de pareilles exigences...”

Trois journaux d'agriculture sont publiés dans la Province de Québec: le *Journal d'agriculture*, le *Journal of Agriculture* et la *Gazette des Campagnes*; ce sont les seuls qui reçoivent un octroi de la Législature Provinciale, et M. l'écrivain du *Monde* ne voulant

qu'un seul journal d'agriculture, il faudrait sacrifier les deux autres. Vous seriez bien en peine, généreux confrère, de désigner ceux qu'il faudrait immoler ou laisser à leurs propres ressources, car nous ne doutons pas que vous les estimez également utiles à la classe agricole, si nous en jugeons par vos témoignages antérieurs. La *Gazette des Campagnes*, pour une; n'a pas dû démériter de vos sympathies, à ce point de vouloir qu'on lui donnât le coup de mort, en lui retranchant l'octroi qui lui est accordé par la Législature Provinciale.

Vous craignez, bienveillant confrère, que cet encouragement accordé aux journaux d'agriculture, laisse une porte ouverte aux abus. Il n'y aurait certainement pas abus à encourager la multiplication de journaux dont la mission spéciale est de promouvoir le progrès agricole; au contraire, ce serait un grand bien. Si l'on tient au maintien de ceux qui se publient actuellement, il importe de leur donner un encouragement proportionné aux services qu'ils rendent et qu'ils peuvent rendre à la classe agricole.

Sous ce rapport, il n'y a pas bien longtemps que notre situation est changée. L'Hon. M. Joly, le premier, a placé \$100 au crédit de la *Gazette des Campagnes*; et l'année dernière, le Comité de l'agriculture était unanime à recommander \$1,000 en faveur de ce journal, au grand contentement des amis dévoués à la classe agricole. Personne de nos confrères, que nous sachions, n'a protesté contre cet octroi, et nul n'a fait valoir ses prétentions à recevoir ce même encouragement, parce qu'il publiait des articles sur l'agriculture. Notre confrère du *Monde* n'a donc pas raison de craindre, sous ce rapport, la course au clocher, c'est-à-dire vers le patronage, et il ne pouvait réellement avoir raison de s'alarmer en disant que “plusieurs autres journaux s'occupent beaucoup d'agriculture, et pourraient réclamer le droit de partager dans les mêmes faveurs, sans qu'il fût possible de mettre un terme à de pareilles exigences.”

Nul ne peut contester, aimable confrère, que les colonnes de votre journal ne contiennent souvent des écrits sur l'agriculture, et la plupart de vos confrères suivent en cela votre exemple; nous vous en faisons notre compliment, il n'y a pas plus qu'un mois. Par les échanges de journaux, vous pouvez facilement vous convaincre que ces écrits traitant d'agriculture, et publiés dans les grands journaux, sont le plus souvent empruntés à la *Gazette des Campagnes*. Nous vous en citerons un exemple, et le plus récent. Dans le *Monde* en date du 9 mai courant, nous y lisons deux articles empruntés à la *Gazette des Campagnes*: “Des mottes de terre dans un champ en culture,” — “La mousse dans les prairies;” et cela sans en donner crédit à la *Gazette des Campagnes*.

En agissant ainsi, cher confrère, vous autoriserions de réclamer le droit de partager les faveurs (privilege doit être le mot, quand il s'agit d'agriculture), que la *Gazette des Campagnes* reçoit de la Législature Provinciale, quand vous même profitez des écrits de ce journal, pour l'avantage de vos lecteurs de la campagne? Nous ne le croyons pas.

Une semblable sortie de la part du propriétaire d'un journal d'agriculture qui voudrait être seul à profiter du patronage, pourrait avoir sa raison d'être,

quoiqu'elle ne serait pas justifiable ; mais de la part d'un journal dont la plupart des actionnaires sont des négociants et des industriels très riches, quelques-uns mêmes ayant largement profité des faveurs gouvernementales autres que celles destinées à l'agriculture (un peu de cello ci), cette prétention a lieu de nous surprendre, et avec raison. Nous n'en voulons pas pour tout cela aux actionnaires de ce journal, qui seraient loin de nous disputer les quelques piastres que nous recevons de la Législature Provinciale, puisque parmi ceux là nous comptons des amis dévoués à notre journal.

Mais à l'égard d'un confrère qui est à même de connaître la valeur du travail d'un journaliste agricole, nous ne comprenons pas comment il peut nous disputer un encouragement bien mérité, surtout quand lui-même prend souvent occasion d'emprunter de nos écrits, pour l'avantage de ses lecteurs de la campagne.

Vous le savez vous même, sympathique confrère, la presse a besoin d'encouragement. Malgré les milliers de piastres déversées pour asseoir votre journal sur des bases solides, ceux qui vous ont précédé à la rédaction du *Monde*, nous ont fait part de tous les déboires et les misères qu'ils ont eus à endurer ; vous-même pouvez donc imaginer si notre part des déboires et des misères n'a pas été plus grande, comparativement à la somme de protection que nous avons pu obtenir depuis vingt deux ans que nous publions la *Gazette des Campagnes*.

Si seulement vous pouviez passer quelques jours de villégiature chez nous, à Ste Anne, nous pourrions vous édifier sur les déficits réels, non fictifs, qu'il nous a fallu combler et qui restent encore à combler. Après cette visite, nous serions bien sûr d'avoir en vous un des plus chaleureux amis de la *Gazette des Campagnes*. Nous vous permettrions de faire une enquête minutieuse sur nos dépenses, de parcourir toutes nos correspondances, et vous sauriez alors où sont les plus dévoués à la cause agricole que vous patronisez si chaleureusement dans votre journal, et qui mérito d'être encouragés.

Cette visite de votre part nous serait infiniment agréable, car elle changerait, nous n'en doutons pas, votre opinion à l'égard des journaux d'agriculture et de ceux qui consacrent leur vie à cette noble et belle mission. D'ailleurs c'est notre intention de faire, avant longtemps, l'histoire du journalisme agricole, et tout particulièrement celle de la *Gazette des Campagnes* depuis sa fondation, afin que le public sache que l'appui qui lui a été accordé, rarement par le Conseil d'agriculture, et depuis quatre ans par la Législature Provinciale, ne l'a pas été en pure perte, pour la classe agricole et pour les journaux politiques qui reproduisent nos articles chaque semaine.

Malgré qu'il nous ait répugné de relouer ce qu'a dit notre bienveillant confrère du *Monde* à l'occasion des journaux d'agriculture (à un point de vue sans doute bien louable, puisqu'il s'agissait d'économie), nous ne pouvions nous empêcher de protester. Il n'y a pas déjà trop d'écrivains qui se dévouent entièrement à la cause agricole, que ce serait peu patriotique et très préjudiciable aux intérêts de l'agriculture, que d'essayer à paralyser les efforts de ceux qui s'y dévouent et sont sur la brèche depuis au-delà de vingt ans, et

cela au détriment peut-être de leurs plus chers intérêts. Ici, nous n'en doutons pas, l'opinion des amis dévoués à l'agriculture est de notre côté, à l'Assemblée Législative de Québec et ailleurs. Les lettres que nous recevons depuis quelques jours nous le prouvent assez, et cela nous suffit.

#### Le bétail au pâturage.

Nous avons souvent répété qu'on ne devait mener le bétail au pâturage que dans les premières semaines de juin, à moins que nous n'ayons une saison tout à fait favorable et une prompte végétation, et que les pâturages soient en bonne condition.

Nous ne doutons pas que l'exercice soit avantageux au bétail ; il leur est même nécessaire, et nous comprenons qu'on doive laisser sortir le bétail de l'étable, le plus tôt possible au printemps. Laisser un animal trop longtemps renfermé à l'étable est en dehors de sa condition normale, et lui est absolument désavantageux au point de vue de la santé. Le bétail doit avoir à sa disposition une basse-cour pour y prendre chaque jour de l'exercice ; les cochons doivent avoir un endroit où ils puissent prendre leurs ébats ; les moutons, un terrain où les grands vents ou une trop grande fraîcheur ne puissent les atteindre, principalement à l'égard des agneaux.

Mais envoyer le bétail au pâturage à cette saison de l'année, quand l'herbe commence à peine à poindre, est à peine concevable ; mais c'est le cas.

Un cultivateur de Ste Anne, voulant économiser le peu de fourrage qui lui reste en grange, a cru qu'il ne pouvait mieux faire que d'envoyer ses animaux au champ. Au reproche que nous lui faisons, il nous répondit : " Mais il n'y a pas de mal à cela, ce n'est que mes taurailles que j'y envoie. " Vraiment, lui répondimes-nous, le mal en est encore plus grand, puisque vous y envoyez de jeunes animaux que vous destinez à améliorer plus tard votre troupeau de bétail. Sachez qu'ils ne pourront pas supporter le froid auquel vous les exposez et que c'est à peine s'ils pourront trouver chacun de quoi faire un repas. " C'est égal, nous dit-il, ils s'arrangeront comme ils pourront ; mourir à l'étable ou au champ est bien la même chose. " Triste raisonnement qu'il nous arrive bien rarement d'entendre. De la part d'un cultivateur qui ne sait pas calculer, ou plutôt qui calcule avec trop de parcimonie, rien ne nous surprend que cet étrange raisonnement. Mais ce qui nous afflige, c'est l'exemple d'une culture parcimonieuse à l'excès, qu'il donne à ses enfants, pour leur apprendre à faire de l'argent quand même, nous pourrions dire : à le gaspiller sans presque sans s'en apercevoir, car la routine excessive rend aveugle.

Nous l'avons déjà dit, et nous le répétons : Mettre les animaux au pâturage à cette saison de l'année est préjudiciable non-seulement à la santé des animaux, mais aussi au champ sur lequel ils pâturent, parce que par leur piétinement sur le terrain encore tout humide, ils causent des dommages irréparables par les nombreux trous qu'ils y font. Il est bien vrai que pour ce pâturage qui n'est que passager, on ne choisit pas les meilleures prairies ; on laisse ces dernières reposer, comme on le dit, jusqu'à ce que l'herbe ait bien repoussé. Mais en attendant, les animaux en

souffrent, puisqu'on les laisse dans les parties les moins bonnes du pâturage, c'est-à-dire les parties marécageuses où l'herbe qui n'est pas la meilleure a poussé la plus vite. Cette humidité que l'animal éprouve, jointe au froid qu'il endure, aux grands vents auquel il est exposé, relâche les muscles de l'animal, diminue l'activité de ses viscères, le rend mou, paresseux, parce qu'il n'a plus la force d'être actif, et le dispose à contracter une infinité de maladies. Au printemps, on ne peut que redoubler de soin à l'égard des animaux, si l'on ne veut pas qu'ils perdent ce qu'ils ont pu gagner durant l'hiver. Il vaut mieux ajouter même à leur nourriture ordinaire, que de les chétiver, surtout à l'égard du jeune bétail et des vaches.

Dans le choix des prairies que vous destinez au pâturage, nous vous recommandons tout particulièrement de ne pas destiner des pièces peu productives. Vous voulez obtenir de vos vaches un grand rendement en lait, et certes vous manquerez le but si vous alliez les mettre dans des pâturages propres à les amaigrir. Après avoir brouté pendant quelques jours, quelle nourriture les animaux trouveront ils. Destinez plutôt ces pièces de terre à d'autres cultures, car on les employant au pâturage vous diminuerez la valeur de votre bétail, et pour longtemps. Voyez à cela maintenant, afin de vous arrêter sur la nature des travaux à faire, pour tirer avantageusement profit de toutes les parties de votre terre. Ne faites rien au hasard, mais réfléchissez sérieusement aux travaux à faire, suivant la nature de votre sol et les conditions dans lesquelles vous vous trouvez. Surtout, imitez l'exemple de vos voisins que vous savez réussir mieux que vous dans la culture de leur terre.

Amis qui nous lisez, ces conseils que nous donnons ici, il y a longtemps que vous les mettez en pratique et que vous en tirez votre profit, parce que votre esprit de réflexion vous a porté à les adopter, sans que nous ayons eu besoin d'attirer souvent votre attention sur ce sujet. Mais ceux qui ne nous lisent pas, qui se complaisent à demeurer indifférents à ce qui pourrait les enrichir ou du moins leur procurer une douce aisance; à ceux-là, amis lecteurs, prêtez leur le secours de vos conseils afin qu'ils entrent, eux aussi, dans la voie des améliorations agricoles que vous poursuivez si vaillamment et si courageusement; à ceux-là, vous, aussi bien que nous, leur devons appui et aide par nos exemples et nos conseils. Invitez-les à vos réunions des cercles agricoles et là faites y la lecture des journaux agricoles, car c'est en commentant les conseils qu'ils donnent que vous éveillez l'attention des cultivateurs obstinés qui bientôt seront des vôtres dans la voie du progrès agricole. C'est à cette condition, et à cette condition seulement, que nous augmonterons la richesse agricole de notre pays. La terre ne demande que le secours de nos bras, pour produire en abondance. A l'œuvre et vaillamment! Vous pourrez nous compter l'un des vôtres dans cette propagande, en autant que ceux qui ont mission spéciale de servir vos intérêts ne viendront pas paralyser nos faibles efforts; car le travail à accomplir est ardu, et nous avons besoin de moyens d'action dans la publication de notre journal qui vous est entièrement consacré et le plus profondément dévoué. Soyons sérieux!

### Gouttière des arbres.

Si nous nous livrons avec la plus grande ardeur à la plantation des arbres pour en augmenter le nombre, à plus forte raison devons nous accorder les soins les plus vigilants à ceux que nous possédons déjà. Par défaut de prévoyance ou autrement, nous voyons chaque année disparaître ceux qui promettaient beaucoup et qui ont été atteints de maladies souvent occasionnées par notre manque de soins ou par notre imprévoyance dans la manière de les tailler pour enlever les branches mortes (élagage des arbres). La *gouttière des arbres* est une des maladies dont les arbres fruitiers et forestiers ont à souffrir. Il faut donc s'occuper des moyens préservatifs auxquels nous ne tenons pas compte, parce que nous ne les connaissons pas.

La *gouttière des arbres* est une maladie qu'on reconnaît à un écoulement d'eau plus ou moins sanieuse, par un ou plusieurs trous, par uno ou plusieurs fentes qui se sont formées par suite même de la maladie, ou par d'autres circonstances, dans le tronc des arbres, souvent même à l'insertion des racines.

Cette maladie a presque toujours pour cause le retranchement des grosses branches trop près du tronc. En effet, la plaie ne se recouvrant pas et sa surface se fendillant, l'eau des pluies pénètre dans le cœur de l'arbre, y cause un chancre ou ulcère, d'abord peu dangereux en apparence, mais qui s'augmente en largeur, et se prolonge souvent jusqu'aux racines, détruit presque la totalité du bois, rend l'arbre croux, et par suite inutile à toute autre chose qu'à brûler. La *gouttière* ne se montre que lorsque cet ulcère a fait assez de progrès pour qu'il y ait, à l'endroit de la pluie, un trou capable de recevoir une certaine quantité d'eau à la fois, eau qui filtre lentement le long du tronc, en se chargeant d'une partie de sève, et qui suinte souvent, même pendant les grandes sécheresses par les ouvertures citées plus haut.

Il faut distinguer cette maladie des vrais ulcères qui sont produits par un vice intérieur aux arbres qui n'ont jamais été mutilés, et qui s'étendent plus souvent en montant qu'en descendant. La sève de ces dernières n'est composée que de sève et de suc propre; aussi est-elle beaucoup plus épaisse et plus fétide.

On peut retarder la destruction d'un arbre qui montre uno ou plusieurs *gouttières*, en bouchant les trous par lesquels l'eau s'introduit dans leur intérieur, avec de la chaux, du plâtre, de l'argile, etc; mais on ne peut l'empêcher, car le mal continue à faire des progrès lors même que la cause première est anéantie.

Il faut donc plus particulièrement s'occuper des moyens préservatifs. Ainsi, si uno grosse branche est cassée par la foudre, le vent, etc., le cultivateur unira la plaie au moyen de la serpe, et la recouvrira d'onguent de Saint-Fiacre pour faciliter son recouvrement par l'écorce. En conséquence, s'il est forcé de retrancher une maîtresse branche, au lieu de la couper, comme on le pratique presque toujours, rez du tronc, et de faire regarder le ciel à la plaie, il la coupera à quelques pouces de ce tronc, plus ou moins, selon sa grosseur, et de manière que les eaux pluviales ne puissent pas tomber sur la plaie, qu'il recouvrira de plus avec de l'onguent de Saint-Fiacre. Par ce procédé, le chicot se desséchera rapidement, et n'il ne se

recouvre pas d'écorce, il restera sain pendant un long espace de temps.

Les arbres à bois tendre et à sève abondante, comme les saules, les peupliers, sont plus sujets aux gouttières que les autres. Ceux qui croissent dans les lieux marécageux sont dans le même cas, et encore plus ceux qu'on étage ou étête sans précaution. Que de milliers d'arbres sont perdus avant qu'ils soient arrivés au milieu de leur carrière, par l'effet des gouttières produites par un élagage inconsidéré!

#### Choses et autres.

*Conférence agricole à l'Islet.*—Monsieur J. C. Chapais, du Département de l'agriculture, à Québec, ayant été invité par Monsieur le président du Cercle agricole de la paroisse de l'Islet, à donner une conférence, s'est rendu à cette invitation le dimanche, 27 avril dernier.

M. Chapais nous a entretenus pendant une heure et quart d'un sujet de première importance: *La culture en rapport avec l'industrie laitière.* Il nous a démontré clairement qu'il faut laisser l'élevage pour la boucherie et l'exportation aux grands élevages de l'Ouest, et que nous ne devons tendre qu'à la production du lait, du beurre et du fromage.

Le conférencier a traité la question à un point de vue des plus pratiques. Il a pris comme point de départ la culture ordinaire des cultivateurs de cette partie-ci de la province, et a montré qu'avec cette culture nous ne pouvons faire de véritable amélioration agricole qu'en nous attachant d'abord à améliorer par la sélection notre race de bétail canadien, pour lui faire produire beaucoup de lait.

M. Chapais a prouvé, par des exemples, que la vache canadienne bien choisie et bien soignée donne facilement 200 lbs de beurre par an. Il nous a enseigné comment tout cultivateur, s'il le veut, peut, sans culture intensive ou extraordinaire, culture qu'il faut laisser aux agriculteurs les plus avancés dans leur art, se former facilement un troupeau de vaches canadiennes pouvant lutter avantageusement avec les Ayrshires et surtout les Durhams.

Monsieur Chapais ayant été invité à donner une autre conférence devant le cercle agricole de Saint Eugène s'y est rendu après les vêpres le même jour.—*Communiqué.*

*L'emploi des cendres.*—Il n'est point de fermes où l'on ne puisse faire provision d'une certaine quantité de cendres qui peuvent être avantageusement utilisées pour la culture, même les cendres qui ont servi à la fabrication du savon qui se fait dans chaque ferme le printemps. Rien ne nous surprend autant que de voir ces cendres jetées sur les tas d'ordures ou répandues autour des bâtisses.

La cendre répandue dans le verger, autour de chaque arbre, serait assurément un bien bon amendement, ranimerait la vigueur des arbres et leur ferait porter une plus grande quantité de fruits.

L'emploi des cendres, répandues en petite quantité sur les prairies usées, produisent les meilleurs effets. C'est le témoignage que les cultivateurs résidant dans le voisinage de villes se plaisent à donner.

On peut aussi répandre, en petite quantité, les cendres sur les champs de choux, de navets, etc., au même temps que les graines, parce qu'on a remarqué qu'elles activaient la levée de ces graines, et les défendaient, ainsi que les jeunes pousses, contre les attaques des insectes.

#### RECETTES

##### *Remède à donner à un cheval qui avale une sangsue.*

Le cheval peut, en buvant dans des ruisseaux ou marais, avaler une sangsue qui s'attache à son estomac, et lui causer une hémorragie capable de lui donner la mort. Dans ce cas, faites-lui avaler de l'huile d'olive ou de l'eau salée pour tuer la sangsue.

##### *La fièvre de poule comme poison pour le cheval.*

La fièvre de poule est une espèce de poison pour le cheval qui ou a avalé; il bat du flanc, et jette de vilaines matières par le fondement.—Dès qu'on s'aperçoit de la chose, il est nécessaire de rafraîchir l'animal, de le purger avec du miel et de l'aloès, puis lui donner des lavements.

## ORGUES-HARMONIUMS 66 "DOMINION"

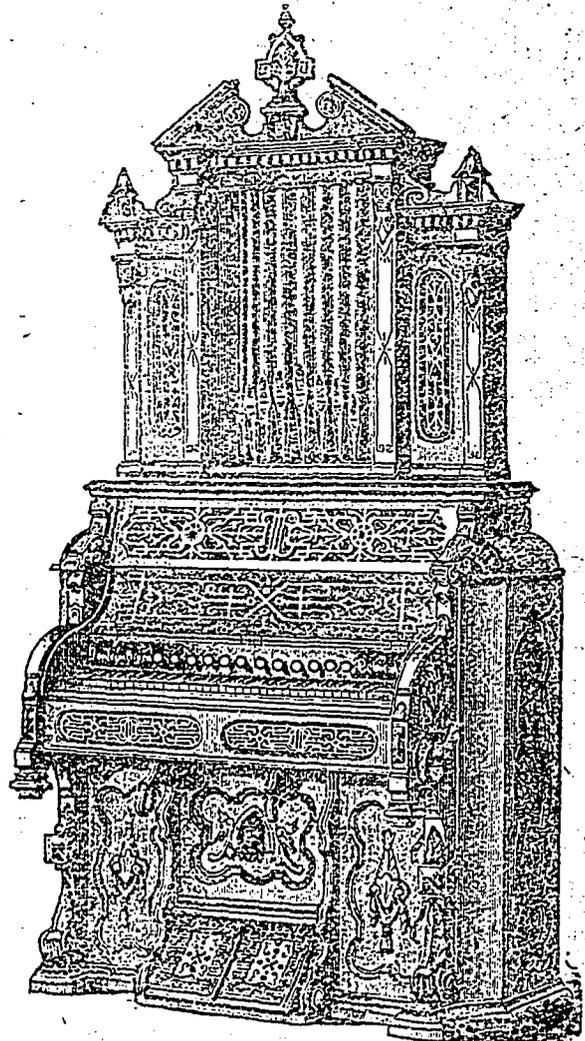
FABRIQUÉS A

BOWMANVILLE, ONT.

Pour Chapelles, Eglises et Salons.

50 PREMIERS PRIX

dans différentes parties du monde.



Satisfaction garantie.—Prix plus bas que partout ailleurs en égard à la qualité.—Catalogues illustrés expédiés sur demande.—Prix de ces instruments: de \$50 à \$1000.

Une centaine d'instruments toujours en magasin.

S'adresser à

**L. E. N. PRATTE**

No: 1676, Rue Notre-Dame, Montréal.

Dépositaire General des Orgues "DOMINION."